

## **Rencontre avec Delphine Ernotte-Cunci : Les radios et télévisions d'Outre-mer délogées en touche !**

### **Polyvalence, compétences complémentaires :**

---

L'UCSA-CGT a dénoncé le fait que les stations d'Outre-mer sont encore confrontées à la polyvalence, pour laquelle les négociations n'ont toujours pas abouti. Selon Madame Ernotte-Cunci, les Outre-mer sont des « exemples à suivre ».

Non, Madame Ernotte-Cunci, ce modèle, pour lequel les salariés des Outre-mer n'ont jamais eu le choix, n'est pas à suivre ! Il ne permet pas de remplir les objectifs du cahier des charges.

### **Moyens insuffisants**

---

L'UCSA-CGT a rappelé que les moyens humains, financiers et matériels dont disposent les stations sont insuffisants. La Présidente affirme qu'au contraire, les « stations d'Outre-mer ont été relativement préservées de l'effort général ». C'est inexact ! Les budgets de nos stations n'ont pas cessé de régresser sans prise en compte d'une juste répartition globale de la dotation.

Les stations d'Outre-mer manquent cruellement de moyens humains, financiers et matériels. Les auditeurs et les téléspectateurs de l'Outre-mer n'auraient-ils pas les mêmes droits que ceux de l'Hexagone ?

### **A bas la disparité**

---

Nous estimons que Madame Ernotte a le droit de méconnaître la réalité des Outre-mer, puisqu'elle vient d'arriver, mais elle doit s'y intéresser réellement et dans l'urgence.

**Non, Madame Ernotte-Cunci, tout ne va pas bien dans les Outre-mer ! La discrimination à l'égard de ceux qui représentent la grande majorité de la diversité culturelle dans l'entreprise est notoire dans les salaires, dans les requalifications, dans les moyens déployés et dans les programmes diffusés.**

**L'UCSA-CGT combattra, avec tous les moyens à sa disposition, l'injustice que les Outre-mer subissent depuis trop longtemps déjà.**

Paris, le 9 septembre 15